

COMMUNIQUE

Le Port de Dieppe donne un nouveau souffle à la vente des produits de la mer en criée

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a entrepris de faire évoluer le système informatique de la criée de Dieppe mis en place en 2007. De nouveaux équipements ont été installés pour faciliter les missions des agents du service des pêches. De nouvelles fonctionnalités améliorent le confort des acheteurs et la vente des produits de la mer.

La modernisation du système de vente informatisée en criée réalisée par l'entreprise AGISOFT Engineering vise à faciliter la gestion du service des pêches, améliorer les conditions de travail des agents et développer la vente sur place ou à distance.

L'entreprise prestataire AGISOFT Engineering a remplacé les ordinateurs et les serveurs et ajouté de nouvelles fonctionnalités telles que : l'enregistrement sur tablette et le transfert des informations depuis les modules froids ; l'édition des tickets dans les modules réfrigérés via wifi ; la production d'étiquettes imprimées autocollantes et résistantes pour les sacs de coquilles ; un mode enchère descendante/remontante ; un signal de fin de vente pour tous les acheteurs ; la transmission des données des bornes de pesage à la débarque...

Le système en vigueur à la criée de Dieppe et de Fécamp permet aux acheteurs de continuer à se fournir de façon simultanée sur les deux ports.

Coût de l'investissement : 91800 euros. Financement : le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a déposé une demande de subvention auprès de la Région Normandie et au titre du FEAMP. Entreprise prestataire : AGISOFT Engineering - Stéphane Barré - Martin Eglise.

L'économie maritime de la région dieppoise s'appuie sur une flotte de pêche d'environ 80 navires et se caractérise par sa nature artisanale. Pour l'année 2016, on comptabilise 95 pêcheurs vendeurs en criée de Dieppe et 36 acheteurs. 852 tonnes de poissons et 1807 tonnes de coquilles Saint-Jacques ont bénéficié des services de la criée l'an passé, pour un chiffre d'affaires de 8,8M€.

La coquille Saint-Jacques demeure pour la criée de Dieppe la première espèce en poids (1807t) et en valeur (6 403 975 euros).

Le début de campagne de la coquille Saint-Jacques 2017-2018 (depuis le 1^{er} octobre) enregistre des apports de qualité (75 tonnes) et un prix moyen général de vente de 3,06€/kg. 1,4 tonnes de grandes coquilles Saint-Jacques (13cm) a été vendue à un prix relativement élevé (7,14€/kg).

Pour Jean-Christophe Lemaire: "*L'amélioration des conditions de vente à la criée contribue au développement de la pêche et de l'ensemble des activités, entreprises de mareyage, de transformation et de distribution de produits de la mer. Le SMPD investit pour de meilleures conditions de travail des agents et offre aux professionnels de la mer les outils nécessaires au développement de leur entreprise. Le SMPD met également en avant la communication sur la toile avec la réalisation prochaine d'une page d'accueil commune des 5 criées normandes : Dieppe, Fécamp, Port en Bessin-Grandcamp, Cherbourg et Granville*".